

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N° 20

AVRIL-MAI
2018



Retour en images à Villaz



L'équipe municipale pour la **cérémonie des vœux du maire**, le vendredi 19 janvier 2018, a salué Hubert HINSCHBERGER pour son départ à la retraite et a accueilli officiellement Jean-Luc GRANDMOTTET, notre nouveau responsable des services techniques.



Une salle des fêtes bien remplie pour le traditionnel **repas des aînés**, l'occasion d'honorer 4 de nos doyennes et doyen : Gilberte Sauvage 1923, Alice Fontaine 1927, Marcelle Terrier 1926 et Fernand Jacquet 1927.



Les enfants de l'**accueil de loisirs** ont continué leur tour du monde, à la découverte de la Suisse et du Brésil !



Une salle des fêtes comble pour "**Trois actrices dont une**" villazoise qui a fait ses classes au FJEP.





LE MOT du maire

Chers concitoyens, chers amis

Ce bulletin va vous présenter les nombreux travaux qui vont démarrer cette année aux Vignes ainsi qu'au Varday et aussi vous faire un premier focus sur notre budget 2018 qui a été voté le 26 mars.

Début des travaux de la liaison douce, travaux d'assainissement pour raccorder au collecteur 35 habitations, aménagement du parking du stade, construction des nouveaux vestiaires, le tout associé au démarrage du lotissement "Villas Lumière" (Bouygues) ... Voilà ce qu'il nous faut coordonner au mieux dans le même secteur dans le but de vous gêner le moins possible tout en assurant la sécurité.

Cette coordination aurait été plus simple et moins contraignante (La route des Vignes sera barrée alors que la route de Grattepanche sera en travaux) sans le recours déposé en 2014 par certains riverains contre le lotissement Bouygues, recours qui a occasionné des frais et qui est maintenant levé depuis quelques mois.

Le lotissement serait en effet à ce jour quasiment terminé, comme les travaux de la voie douce route de Grattepanche intégrés et associés au projet. En tous cas merci d'avance pour votre compréhension.

Notre budget 2018 est le plus élevé (2,9 M€ pour les investissements) depuis le début de notre mandat. En effet, outre les projets évoqués ci-dessus, des travaux de renforcement de réseaux d'eaux pluviales dans le secteur du Félan, de sécurisation des piétons et des cyclistes pour 2 secteurs de la route du Pont d'Onnex et la rénovation du mur et du bâtiment du cimetière (en cours), pour ne citer que les plus importants, ont été décidés sans augmentation de la fiscalité.

Par ailleurs, l'attractivité de notre territoire et de notre commune en particulier n'est plus à démontrer. Au-delà des projets (Bouygues aux Vignes, Edifim au Pré du Puits, Construction+ au Champs Puget) que nous vous avons déjà présentés lors d'un précédent bulletin, les secteurs constructibles de notre PLU au centre bourg commencent à être aussi très sollicités par différents opérateurs ou propriétaires. Ces secteurs où plusieurs constructions peuvent être édifiées feront tous l'objet d'orientations d'aménagements et devront tous contribuer de façon significative au respect des objectifs de la loi SRU en terme de logements sociaux dont je vous avais déjà parlé dans mon édito du bulletin dernier.

Je vais terminer en insistant une nouvelle fois sur l'attente forte des élus et des habitants pour réduire toutes les incivilités, toujours plus intenses dès l'arrivée des beaux jours (bruits de voisinage, bruits des mobylettes, motos et quads, dépôts de déchets sauvages..) et les comportements pouvant mettre en danger les personnes (vitesses excessives, non-respect des réglementations routières, du sens interdit près des écoles, utilisations des chemins piétons par des véhicules à moteurs..).

N'hésitez pas à signaler à vos élus les dérives dont vous pourriez être témoins afin de préserver notre qualité de vie.

Après cet hiver très enneigé, très beau début de printemps à tous.

Votre maire,
Christian MARTINOD

ERRATUM

Lors du précédent numéro, une erreur s'est glissée dans les nouveaux tarifs de l'eau. Le tarif 2018 de 0 à 400 m³ sera de 1,36 €/m³ HT avec part fixe de 49,50 € et non 4,50 €.

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Paris, adjointe au maire / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Pascale Debruères, conseillère municipale.

Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller délégué / Christian Frisson, conseiller municipal

Crédits photos : Mairie / Les associations / et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à venir photographier chaque événement villazoïse et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.

Salaisons artisanales de Savoie



Depuis des décennies, la famille Baud est associée au monde de la viande dans le bassin annécien.

Fernand Baud, le grand-père de Maxence, dirigeant actuel de l'entreprise, crée sa première boucherie à Villaz en 1932, à côté de la Mairie.

En 1958, il ouvre un second établissement à Thorens, tandis que, quelques années plus tard, trois de ses quinze enfants créent à Annecy la Société Annécienne du Porc.

La réputation de qualité des salaisons Baud – le célèbre jambon fumé au genièvre – conforte les assises de cette belle entreprise locale.

En 1990, Daniel, le dernier fils de Fernand, père de Maxence, est un des premiers à s'implanter dans la zone des Grands Bois, au bas du village. A force de travail et de rigueur, l'entreprise conforte sa place de leader local de la salaison sèche. De multiples étapes composent le procédé de fabrication de leurs salaisons : découpe de viande fraîche, salage, maturation à froid, étuvage, fumage, séchage, affinage entre autres, assurent la qualité des noix de jambons et des jambons. En 2004, Maxence, qui travaille jusqu'alors dans les Travaux Publics, se forme à la gestion et au management, reprend les rênes de la société. Il diversifie les fabrications par de nouvelles recettes de salaisons et de charcuteries, et des prestations de pré-tranchage et de boucherie destinées à la restauration.

En 2008, il porte la surface de fabrication à 600 m² et, en 2014, s'agrandit encore de 400 m² supplémentaires. Sa notoriété s'affirme auprès des meilleures tables : Clos des Sens, Impérial Palace, restaurateurs de la Vieille ville... tandis qu'il noue des partenariats avec les agriculteurs et commerçants villazoïses : GAEC Les Narcisses, P'Tiou Tarry, ...

Depuis deux ans, il a repris l'entreprise



"Royal Pâtes" à Pringy et s'est lancé dans la production de pâtes et plats cuisinés sous la marque "Delahô".

L'entreprise emploie actuellement une quinzaine de collaborateurs dont 2 apprentis. Chaque mois 500 noix de jambon et 250 jambons sont fabriqués et affinés. Et déjà, Maxence Baud réfléchit à l'avenir. Un agrandissement est à l'étude, avec création d'un nouvel atelier afin de doubler la production et d'assurer une nouvelle étape de développement.



Le conseil municipal en bref

Conseil du 11 décembre 2017

Signature d'une convention quadripartite (commune - AREA - ONF - ASTERS) pour la réalisation de mesures compensatoires dans le cadre de la mise à 3 voies de l'autoroute A41 entre Pringy et Saint Martin Bellevue. La Commune met à disposition des parcelles dont elle est propriétaire aux lieux-dits "Chazal-Richard" et "Bressus". AREA finance le suivi scientifique établi par l'ONF et assuré par le Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie ASTERS.

Transfert des biens immobiliers des zones d'activités de la commune au Grand Annecy en conformité avec le transfert de compétence en matière d'activités économiques acté lors du CM de janvier 2017.

Proposition de **renouvellement du contrat Enfance-Jeunesse** avec la CAF avec convention d'objectif et de financement pour la période de 2018 à 2021 signée entre la CAF et la commune.

Elargissement du Centre de Loisirs aux 12-17 ans : accord donné à la FOL, en

charge du fonctionnement du CdL pour communiquer auprès des familles et démarrer le projet.

Changement des rythmes scolaires : en parallèle au choix exprimé par le Conseil d'école, le conseil municipal est favorable au retour à la semaine de 4 jours et précise que le Centre de Loisirs sera ouvert le mercredi en journée.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet : www.villaz.fr

Budget 2018

Lundi 26 mars, le conseil municipal a voté le budget primitif de l'année 2018, qui s'équilibre à hauteur de 6 903 345 €, dont 3 632 372 € pour la section de fonctionnement et 3 269 973 € pour la section d'investissement.

Il s'agit d'un budget qui privilégie les investissements ; le volume des travaux programmés en 2018 est particulièrement important ; plusieurs projets structurants peuvent enfin démarrer après une longue phase d'études et d'instruction tels que la voie douce aux Vignes, la sécurisation des abords du stade du Varday et l'extension des vestiaires/club house.

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et enregistrent même une légère baisse par rapport à l'an dernier tout en préservant un bon niveau des services à la population. Cette rigueur de gestion permet à la municipalité, cette année encore, de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, ni de recourir à l'emprunt ; elle dégage aussi une marge importante qui vient alimenter le budget réservé aux investissements. L'intégration de Villaz au "Grand Annecy" est désormais assimilée après une 1ère année de mise en route ; les actions en faveur du secteur Enfance-Jeunesse ont été reprises par la commune et les dépenses correspondantes intégrées au budget, principalement le centre de loisirs et la crèche.

LES DÉPENSES

Les dépenses courantes de fonctionnement interne des services municipaux sont contenues pour permettre de préserver le niveau et la qualité des services à la population - écoles, cantine, activités périscolaires et de loisirs, structures pour le sport et le monde associatif, sécurisation des déplacements, modernisation et meilleure accessibilité des bâtiments publics-.

Les dépenses de personnels et charges courantes : 1 971 383 €.

La masse salariale est stabilisée ; elle correspond à 21 agents permanents en poste ; s'y ajoutent quelques agents temporaires pour le périscolaire. Néanmoins, dès la prochaine rentrée, la semaine scolaire sera ramenée à 4 jours, ce qui entrainera la disparition des activités périscolaires (TAP). On peut souligner les soutiens importants

que la commune apporte aux actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse - 50 000€ aux Renardeaux pour la crèche et 54 600€ à la FOL74 pour le centre de loisirs. A noter aussi l'aide aux associations locales à hauteur de 53 000 €.

Une dette raisonnable- annuité 269 000 €
L'annuité 2018 est en baisse de 12 800 € par rapport à l'an dernier. Le ratio utilisé pour juger du niveau d'endettement d'une collectivité est la "capacité de désendettement" : pour Villaz, il faudrait 3,12 années pour se désendetter, le niveau maximum étant de 12 ans.

Une politique d'investissement dynamique - 2 993 258 €

Plusieurs projets importants sont prêts à être lancés cette année :

- 925 000 € pour la sécurisation des déplacements dans le secteur des Vignes - voie douce, carrefour de Gratte anche, parking du stade -.
- 336 000 € pour des trottoirs à Onnex, Caton, Rossand.
- 582 800 € pour l'extension des vestiaires/club house du stade.

En matière de patrimoine communal, la priorité est l'entretien régulier des bâtiments et équipements. A noter entre autres :

- 146 000 € affectés au cimetière - réfection du mur d'enceinte et du toit du hangar, extension columbarium -.
- 72 000 € pour l'accessibilité des bâtiments publics.
- 60 000 € pour aménager le sous-sol de l'ancien presbytère, qui est reste inoccupé depuis le départ des infirmières. Une réflexion est en cours pour sa destination.

Enfin, l'étude de l'aménagement du centre village, qui a pris plus de temps que prévu compte-tenu des enjeux, devrait déboucher bientôt sur un projet.

LES RECETTES

Une fiscalité locale modérée : 682 435 €

Les taux communaux ne sont pas augmentés ; en vigueur depuis 2009, ils sont très inférieurs aux taux moyens appliqués dans le département.

Taux communaux 2018 :

- Taxe Habitation 7,98%
- Taxe Foncier bâti 7,54%
- Taxe Foncier non bâti 48,42%

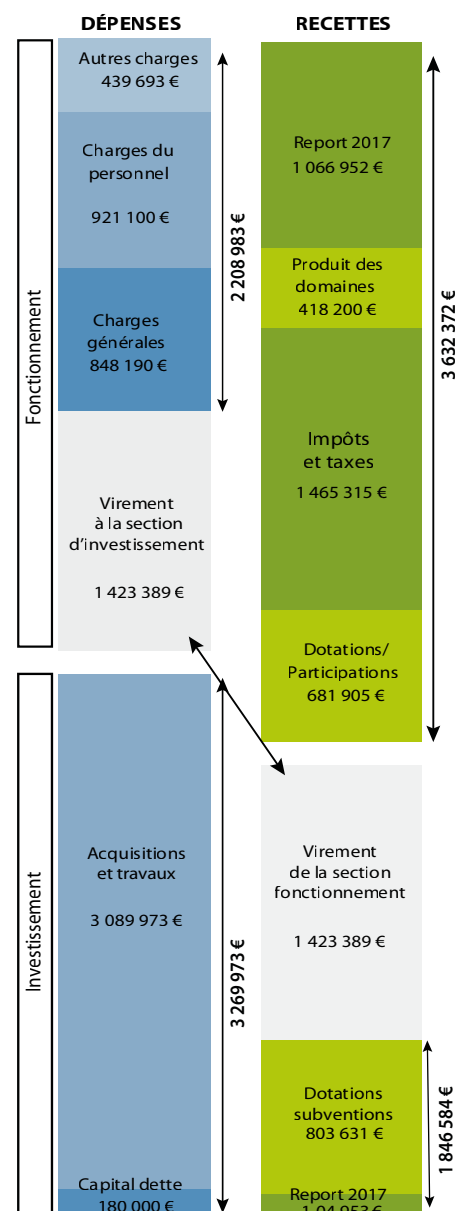
La réforme de la TH exonérant certains de nos concitoyens n'aura pas d'impact pour la commune, ces dégrèvements étant compensés par l'Etat.

Des dotations maintenues

- l'Etat, après plusieurs années de baisse, a stabilisé son aide - DGF -342 000 €
- l'attribution de compensation du Grand Annecy - 621 191 €. Elle compense les charges liées à la reprise de compétence, principalement Enfance-Jeunesse
- l'allocation des fonds frontaliers - 210 000 € attribués en provenance de Genève au prorata des frontaliers domiciliés à Villaz.

Un excédent de gestion important de l'année 2017 - 2 109 905 €

Il complètera les recettes nouvelles ; une partie alimentera le budget d'investissement pour financer les projets lancés en 2017 (1 042 953 €) ; le reste alimentera le budget de fonctionnement (1 066 952 €)



Petite enfance quel mode de garde choisir ?

Trouver un mode de garde adapté à la fois pour son enfant et à la fois pour chaque parent est une préoccupation à laquelle se trouve confrontés tous les jeunes parents habitant la commune.

Il n'existe pas de bon ou de mauvais choix de mode de garde. A chacun de trouver celui qui conviendra le mieux à son enfant en fonction de ses contraintes personnelles. Le bien-être de l'enfant sera probablement la préoccupation première mais cela ira de pair avec les horaires de travail, le temps de trajet quotidien, le budget ainsi que les possibilités qui s'offre à vous sur le territoire communal.

La crèche collective publique ou privée a l'avantage de très tôt socialiser l'enfant, dans un environnement stimulant. Elle rassure parce que soumise à des normes très strictes (personnels qualifiés, hygiène...). Elle a des horaires plus "carrés", ce qui conduit parfois les parents à recourir à des solutions intermédiaires.

La crèche parentale est un mode d'accueil identique au précédent, à la différence près que les parents sont sollicités comme membres de l'association, et participent à l'animation du lieu.

L'assistante maternelle est une professionnelle de santé autorisée à accueillir des enfants de moins de 6 ans. Elle peut les recevoir à son domicile ou dans une maison destinée à cet effet : maison d'assistantes maternelles.

Pour pouvoir accueillir des enfants à son domicile, une assistante maternelle doit être agréée. Cette agrément, délivré par le conseil départemental (P.M.I.) constitue un gage de confiance concernant les qualités éducatives de la personne, mais aussi la salubrité et la sécurité de son lieu d'accueil. L'agrément est délivré pour une durée de 5 ans renouvelable. Hormis la visite du service de protection maternelle et infantile, elle doit suivre une formation initiale de 60 heures avant de pouvoir exercer, qui sera suivie d'un deuxième module en cours d'exercice.

Villaz a la chance de pouvoir offrir deux choix, la crèche parentale "Les renardeaux" et un réseau d'assistantes maternelles : 19 à Villaz.



Salle petite enfance de Nâves accueillant le RAM et le Jardin des Mouflets

Le jardin des mouflets est une association loi 1901 qui regroupe qui regroupe 18 assistantes maternelles de Villaz et Nâves. Elles se réunissent dans une salle mise à leur disposition par la commune de Nâves. Elle est ouverte tous les matins, et permet d'accueillir les assistantes maternelles accompagnées des enfants dont elles ont la charge pour participer à des activités communes : séance de musique, baby-gym...

Relais assistantes maternelles (R.A.M.)

Pour Villaz et Nâves, nous continuons à bénéficier du dispositif de la commune de FILLIERE (Aviernoz, Evires, Ollières, Saint Martin, Thorens), héritier de l'ancienne communauté des communes. Il s'agit d'un dispositif itinérant de soutien et d'assistance technique. Ces relais ont été mis en place par la CAF afin d'améliorer l'accueil du jeune enfant au domicile de l'assistante maternelle. C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des assistantes maternelles ainsi que des parents. Animé par une professionnelle, Christine AXENSALVA, c'est un lieu où professionnels, enfants et parents peuvent se rencontrer, tisser des liens sociaux et participer à l'observation des besoins pour la petite enfance. Les 19 assistantes maternelles de Villaz et les 6 de Nâves en bénéficient le jeudi dans les locaux attribués de Naves.

PORTRAIT D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE

Mme Maud JESSAT, assistante maternelle depuis 2009 sur la commune. Après un BTS et le monde du travail dans une activité qui ne lui convenait pas, elle est devenue maman de 2 enfants, et c'est comme mère au foyer, en dépannant des connaissances, qu'elle a eu l'idée d'en faire son métier. Après une demande d'agrément en 2008 et 120 heures de formation plus tard, elle devenue assistante maternelle agréée pour un accueil de 4 enfants, dont 2 de plus d'un an. Elle accueille en moyenne 3 enfants, la quatrième place lui permettant des accueils pour des nouveaux arrivants sur la commune, par exemple.

L'espace chaleureux d'un milieu plus individuel est généralement plus rassurant pour l'enfant, avant le milieu collectif de l'école. C'est une des solutions de garde d'enfant, différente de la crèche, guère plus chère que cette dernière une fois déduit les remboursements de la C.A.F. et le crédit d'impôt.

PORTRAIT LYNDY NOISEUX, DIRECTRICE DE LA CRÈCHE LES RENARDEAUX

Lynda Noiseux est sûre d'une chose : la petite enfance, c'est le début de la vie d'homme donc les adultes ont le devoir d'accompagner les tout petits sur ce parcours.

Rieuse et sérieuse en même temps, parlant beaucoup avec son corps, la voix qui porte, cette québécoise est arrivée en France depuis plus de 20 ans. Mariée à un français de Dingy..., elle a souhaité rester au Québec le temps d'avoir des enfants et de commencer leur vie là-bas. « Parce qu'on leur laisse plus de temps et d'espace pour se développer » explique-t-elle. Et puis, elle est arrivée ici et tout s'est passé très vite : une crèche allait se monter à Villaz, elle en avait dirigé une près de Montréal ; elle a postulé, a été

embauchée, et il a fallu tout inventer. Elle s'est retrouvée à travailler avec des élus qui n'avaient pas vraiment d'idée mais qui avaient compris que cette histoire de crèche c'était important. Elle raconte cela avec un petit sourire attendri : « Ils n'étaient plus tout jeunes, un peu perdus face à ce dossier mais motivés » dit-elle. « Je crois qu'on s'est appris mutuellement. Je venais d'ailleurs, j'avais des choses à apporter, ils avaient besoin de comprendre... ».

Mais passer de Montréal à Villaz, quel changement ! Ici, elle a trouvé un cadre de vie et a rapidement développé des actions au sein de la crèche pour sensibiliser les parents, les enfants et les professionnels à la nature et l'environnement.

Lynda est une femme d'action et de projets, alors assez rapidement elle a ressenti le besoin de travailler en réseau. Toujours cette idée de "s'apprendre

mutuellement". C'est ainsi qu'elle a découvert l'Association Collectif Enfant Parents Professionnels (ACEPP), et qu'elle a créé, avec d'autres, l'antenne 74 que l'on connaît bien puisqu'elle est basée à Villaz. « Maintenant, dit-elle un peu inquiète. Les parents ont peur de beaucoup de choses, sont souvent dans la performance ».

« Les parents utilisent beaucoup Internet. Mais souvent, ils n'y cherchent que des recettes » regrette-t-elle. Alors, quand on lui demande si elle est inquiète, elle réfléchit un instant et répond « inquiète, oui, mais pas pessimiste. Et puis, la peur tue le plaisir ! ».

Une dernière chose sur laquelle elle ne transigera jamais « attention à la façon dont on s'adresse aux enfants : pas de discussion possible là-dessus ! », et là, elle ne rit plus.

VILLAZ'ADOS 1^{ère} édition !



Durant les vacances d'hiver a eu lieu la première édition de Villaz'Ados.

L'accueil de loisirs de Villaz a proposé aux jeunes de 11/17 ans un programme d'animations à la journée, à la demi-journée et / ou à la soirée.

Une première édition qui a remporté un franc succès, 35 jeunes ont adhéré au projet et participé à différentes animations. Nous tenons d'ailleurs à remercier les jeunes pour leur implication et leur sourire ainsi que les familles pour leur confiance.

Au programme durant les vacances : patinoire, journée Koh Lanta, bowling, veillées, laser game, projet vidéo, Master Chef, journée 100 % neige ...

Quelques exemples des journées vécues par les jeunes de Villaz'Ados :

Koh Lanta

Une journée d'aventures et de défis en équipe, où le challenge n'a pas empêché les rires ! Une journée rythmée par plusieurs défis tels que : tir à l'arc, course d'orientation dans Villaz, relais en forêt et dégustation.

Brico'Déco et Graffiti

dans l'optique d'aménager et décorer leur

local, les jeunes, par petits groupes, ont créé du mobilier et de la décoration. Un après-midi de ponçage, de peinture, de dessin et de graff, avec comme résultat la création de 4 tableaux et d'une table basse en palette.

Master Chef

Une journée où les équipes de jeunes n'ont eu qu'un seul objectif : réaliser un goûter de A à Z. Chaque équipe a choisi et cherché sa recette, fait les courses, cuisiné, préparé la décoration ... Un jury est même venu goûter et départager les équipes !

En vue du succès remporté par cette première édition, et des retours des jeunes et des familles : l'aventure Villaz'Ados continue aux vacances de printemps !

Pour les vacances de printemps

Des surprises et des nouveautés. Le programme sera disponible à partir du 26 mars 2018. Il sera diffusé par mail, au collège de Groisy, à la Mairie et/ou l'école.

Pour plus de renseignements, Tania GIRARD, directrice de l'accueil, se tient à votre disposition au 04 50 60 29 54 ou par mail : directionclvillaz@fol74.org.

Ça bouge aux Vignes !

Après plusieurs années d'incertitudes et de mise au point des projets, 2018 va voir le démarrage de plusieurs chantiers dans le secteur des Vignes, pôle secondaire de notre commune inscrit au PLU. Certains de ces chantiers correspondent à nos projets, d'autres sont conduits par des tiers, publics ou privés. Il a donc fallu coordonner l'ensemble, ce qui n'a pas été simple. Nous allons vous présenter ces différentes opérations par ordre chronologique (dates prévisionnelles).

COLLECTEUR D'EAUX USÉES DU SILA

Mars à septembre 2018

Ce collecteur va permettre de raccorder 35 logements au réseau d'assainissement et de supprimer les systèmes d'assainissement individuel. Durant la première phase des travaux (4 mois) la route des Vignes sera totalement fermée à la circulation. L'accès des riverains sera cependant assuré. Une déviation sera mise en place par le chemin des Vergers et la route de Grattepanche. Par la suite, les branchements individuels seront réalisés (durée 3 mois), chantier compatible avec une circulation alternée.

CHANTIER BOUYGUE "VILLAS LUMIÈRE"

Mars 2018 à décembre 2019

Ce projet déjà ancien a été retardé par des recours exercés par des riverains. Il porte sur la création de 35 logements (villas jumelées et individuelles). Les travaux seront réalisés par tranches, les premiers terrassements débutant en mars 2018. Les déblais seront déposés à proximité, au Varday, limitant ainsi les transports. Les mouvements de camions interviendront jusqu'en septembre 2019, laissant ensuite la place aux véhicules légers des entreprises de finition. Les premiers logements seront livrés en septembre 2019, le chantier étant entièrement terminé en mars 2020. La route de Grattepanche sera provisoirement élargie, notamment sur l'emprise de la future voie douce, afin de faciliter les croisements durant les chantiers SILA et Bouygue.

TROTTOIR ROUTE DES VIGNES

Septembre à décembre 2018

Un trottoir sera réalisé route des Vignes, entre la route de Grattepanche et le chemin de la Pareusaz. Il permettra notamment de sécuriser les trajets vers l'arrêt de car. Il s'inscrit dans le projet global de voie douce.

VESTIAIRES DU VARDAY

Mars 2018 à printemps 2019

Ce projet communal est parti d'une demande de l'AS Parmelan, les infrastructures actuelles n'étant plus conformes aux exigences de la fédération française de football au regard du niveau atteint par les équipes et du développement du football féminin. Le projet se traduira par la construction d'un nouveau bâtiment complétant l'existant, comportant des vestiaires et toilettes au premier niveau semi enterré, et une salle de réception de 70 m² au deuxième niveau. Ces installations seront également utilisées par le tennis club et la salle de réception sera à la disposition de l'ensemble des associations de Villaz, moyennant le respect d'un planning d'occupation. Les travaux commenceront en avril 2018, pour se terminer au printemps 2019.

PARKING DU VARDAY

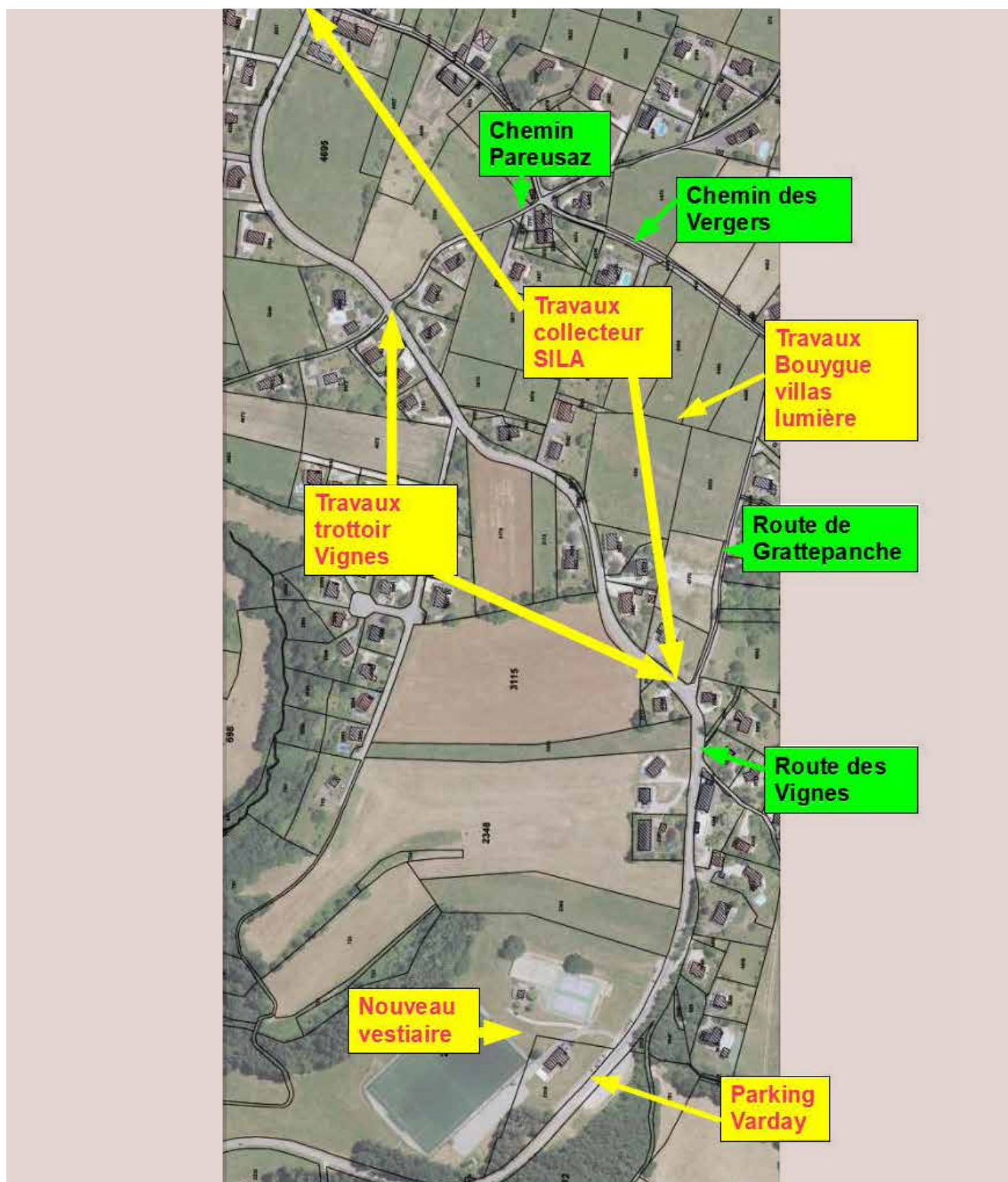
Septembre à décembre 2018

L'actuel parking du Varday pose des soucis de sécurité. Un projet a été étudié par la commune afin de déplacer la route des Vignes au sud du parking, afin que les utilisateurs du plateau sportif n'aient pas à traverser la route. Ce projet va permettre d'ajouter quelques places de parking supplémentaires, d'organiser le stationnement, de rationaliser l'arrêt des cars et de créer un espace d'apport volontaire des déchets propre. Les travaux devraient débuter en septembre 2018, une fois les travaux lourds des vestiaires terminés.

VOIE DOUCE, SECTEUR GRATTEPANCHE

Mars 2020

Face aux incertitudes du projet Bouygue, nous avons décidé de lancer les travaux de réalisation de la voie douce au niveau du carrefour entre la route des Vignes et la route de Grattepanche. Avec le démarrage du chantier Bouygue, il ne nous a pas semblé raisonnable de lancer ce chantier, préférant le démarrer une fois le gros de la circulation de poids lourds terminé. Ces travaux débiteront donc en mars 2020. Cependant, une partie de l'emprise de la voie douce sera terrassée afin de réaliser un élargissement provisoire nécessaire à absorber la circulation liée aux différents travaux.





Les joueurs de football de l'ASP retrouvent avec joie les terrains de jeu avec le retour des beaux jours.

Un beau succès pour le loto du club le 11 mars dernier avec plus de 200 participants. Bravo à Hantz SCHACK qui gagne le weekend pour 2, au choix dans une ville européenne.

Calendrier du club :

- Du 9 au 13 avril : stage foot U11-U13 au stade Louis BAUD
- Le 1^{er} mai : tournoi de pétanque la Villazoise au terrain stabilisé du Chef-Lieu
- Le 10 mai : tournoi U11-U13 du Lanfonnet à Menthon St Bernard

Contacts

Foot à 11	Yvonick Bevillard	06 60 13 31 15	yvonick.aspvillaz@gmail.com
Foot Féminin	Maxime Mandallaz	06 08 09 61 63	maxime.aspvillaz@gmail.com
Ecole de Football	Mathieu Duport-Rosand	06 62 41 26 06	mathieu.aspvillaz@gmail.com

Retrouvez toutes les infos du club et de nombreuses photos sur notre site internet : aspv.foooteo.com



Avec l'arrivée du printemps, le rythme s'accélère pour l'Association des Parents d'Elèves ! Et quoi de mieux qu'une boum déguisée pour nos bambins afin de fêter le retour des beaux jours ? Défilé de costumes dans les rues de Villaz, musique endiablée et animations jusqu'au bout de l'après-midi, nul doute que les enfants se souviendront longtemps de ce samedi 31 mars.

Guettez les communications dans les cahiers de vos enfants, sur notre site ou sur notre page Facebook car l'agenda sera chargé pour ce dernier trimestre : une tombola de Pâques chocolatée, des objets personnalisés indémodables et le retour des événements phare de l'APE avec la vente de pains au chocolat et les APE-Rosé.

N'oubliez pas, les 10 euros de cotisation que vous pouvez donner tout au long de l'année servent à financer une partie des beaux projets réalisés par vos enfants avec l'école. Merci pour votre participation !



BIBLIOTHÈQUE DE VILLAZ

Le trimestre prochain sera riche en animations avec Livre Évasion, le lancement du prix Rosine Perrier en avril et son café littéraire en juin, La main l'œil et l'oreille : le 26 mai et la fête de livre évasion en juin... Plus quelques réunions à la bibliothèque pour le choix des livres à acheter. Mais faisons un petit rappel sur le fonctionnement de notre bibliothèque.

La commune de Villaz octroie chaque année un budget de fonctionnement pour accueillir les habitants, acheter des ouvrages, proposer des animations, entretenir les partenariats avec l'école, la crèche, le centre de loisirs... La commune s'occupe des investissements pour les locaux, le logiciel, le mobilier.

L'équipe des bénévoles constituée d'habitants de Villaz que vous côtoyez tous les jours comprend 20 bénévoles dont la plupart sont formés à la gestion d'une bibliothèque. Ce sont eux qui vont acheter les livres en librairie, les informatisent, les couvrent. Ce sont eux qui vous accueillent pendant les permanences, qui imaginent des animations, des expositions, des rencontres avec les auteurs, qui reçoivent les enfants de la crèche, des classes et du centre de loisirs.

Nous vous attendons nombreux pour nos manifestations et pendant nos permanences le mercredi de 16h à 18h le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.



ACCUEIL PERISCOLAIRE

"L'art sous toutes ses formes"

Notre thématique "l'art sous toutes ses formes" se poursuit. Des arbres à mains, "portraits de l'autre", "Tag ton prénom" et masques de carnaval ont fleuri dans l'accueil périscolaire. Des drapeaux et "Bonjour !" dans différentes langues vous accueillent dans le cadre de la "découverte des pays".

accueillent dans le cadre de la "découverte des pays".

Rendez - vous pour le prochain Grand Jeu !

Après « la nuit au musée », rendez-vous le 6 avril pour notre prochain Grand Jeu : un jeu de piste sur la thématique "Mario Kart Villaz" !

On recrute !

Suite à plusieurs départs, nous recherchons des parents bénévoles pour participer à la vie de l'association (septembre 2018). N'hésitez pas à franchir le pas et à venir nous rencontrer ! Pour mémoire, pour toute question / changement / information, n'hésitez pas à contacter directement Martin Poncet.

Martin PONCET - Directeur AEL 07 81 86 28 55 - planning.ael@gmail.com



Mercredi 4 avril à 18h30
assemblée générale
extraordinaire du
F.J.E.P. en vue du
renouvellement de
l'équipe dirigeante. Si le

conseil d'administration n'est pas renouvelé avec suffisamment de membres, la mise en œuvre des activités au mois de septembre 2018 risque d'être compromise. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel au sens des responsabilités des nombreux adhérents de cette association, qui contribue à l'animation de proximité du village.

Remise des médailles ski FJEP le 4 avril à 16h.

Logement communaux à louer

2 logements T2 communaux en excellent état avec parkings et situés au centre du village face à la mairie sont à louer :
T2 de 56 m² disponible fin mars - Loyer 690 € et charges 50 €
T2 35 m² disponible le 12 juin - Loyer 453 € et charges 28 €

Don du sang à Villaz

La prochaine collecte de sang aura lieu à la salle des fêtes de Villaz le mardi 17 avril 2018 de 16h30 à 19h30. Donner son sang peut sauver des vies, un geste simple et si important.

Infos CCAS

A.D.M.R. 9, place de la mairie Thorens-Glières 74570 FILLIERE
Recherche du 16 juillet au 15 septembre 2018 remplaçant(e) poste aide à domicile auprès de personnes âgées, familles - véhicule obligatoire - adresser C.V. et lettre de motivation.

Déchets "verts"

DECHETTERIE : Site dédié aux végétaux
Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre
Mercredi : 9h/12h – 13h30/18h30
Samedi : 9h/12h – 13h30/18h30

Les événements de votre village

Mercredi 4 Avril 2018

Assemblée Générale Extraordinaire FJEP – salle des fêtes à 18h30

Mardi 1^{er} mai 2018

Tournoi de pétanque organisé par l'ASP Foot.

Dimanche 6 mai 2018

Foire aux bestiaux organisée par Villaz Foire Animation

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie se déroulera le mardi 8 mai 2018 à 9h30 devant le monument aux morts de Villaz. Rassemblement à 9h20 sur la place de la Mairie. Les enfants, leurs parents, les enseignants, la population et les anciens combattants sont invités à participer à cette manifestation. Rassemblons-nous nombreux pour commémorer la victoire de la seconde guerre mondiale et honorer la mémoire des victimes. Le verre de l'amitié vous sera offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie.

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

6 avril 18h, 20 avril 18h, 4 mai 20h, 18 mai 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et vendredi : 8h30-11h00 / 14h30-16h30

Mardi : 8h30-11h00 / 16h30-19h30

Jeudi : 8h30-11h00 / 13h30-16h30

Fermeture le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64 - Courriel : contact@villaz.fr

Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 10 mai 2018 à l'adresse mail : communication@villaz.fr

La prochaine édition du Villaz&Vous paraîtra fin mai, ce sera le n°21 de juin-juillet.

Deux consignes importantes pour la bonne publication de vos articles : les textes ne devront pas dépasser 900 caractères et les photos devront avoir un poids supérieur à 500 ko, être libres de droit et respecter le droit à l'image.

Villaz

Rendez-Vous



CONFÉRENCE PARENTALITÉ

Comment accompagner son enfant
et savoir réagir face à ses émotions ?

JEUDI 26 AVRIL 2018

20^H
Intervention de
Denise DULLIAND

20^H45
Echanges
avec l'auditoire

SALLE DES FÊTES

